L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 5
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine aux Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Les dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L EDITION HEBDOMADAIRE,

réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Deuxième District,

Formant l'encoignure des rues St Philippe et Liberté, portant le No municipal 1300 et 1302 rue St Philippe,

Pierre Marchand vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 007—En vertu d'un writ de fieri facias contre Pierre Marchand et en faveur de I. L. Lyons and Company et The Parker-Blake Company, Limited, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 janvier 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses, etc., formant l'encoignure des rues St Philippe et Liberté, dans l'ilet borné par lesdites deux rues et les rues Dumaine et Marais, mesurant vingt cinq pieds de face à la rue St Philippe sur quatre vingt dix pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Pierre Marchand.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans
Benjamin Ory, avocat pour les demandeurs en exécution
8 déc—8 9 15 22 29—jan 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Formant le coin des rues Chippewa et Quatrième,

Portant le No municipal 2631 rue Chippewa et les Nos 701 et 711 rue Quatrième.

Joseph Baumann vs John Krauss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77.172—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 11 janvier 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les numéros Un et Deux de l'ilet numéro cinquante six, bornés par les rues Troisième, Quatrième, Chippewa et Annonciation, d'après un plan par Henry Mulhausen, voyer, et déposé comme plan numéro soixante huit dans les archives de J. B. Marks, ancien notaire de cette ville; lesdits deux lots de terre mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Chippewa sur cent pieds de profondeur; ledit lot Un formant le coin des rues Chippewa et Quatrième, étant la même propriété foncière acquise par ledit John Krauss par achat de J. D. Singer et ala par acte de vente pardevant A. H. Wilson, notaire, le 7 décembre 1891, enregistré dans le bureau des aliénations de la paroisse d'Orléans dans le livre 141, folio 388.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Wm J. McCrue, avocat pour le demandeur
8 déc—8 9 15 22 29—jan 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Vente pour effectuer un partage de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 1835, rue St Philippe, entre les rues Roman et Derbigny.

Dans l'affaire de Eusebe Manadé et als vs la mineure Malvina Manadé.

VINGT ET-UNIÈME COUR JUDICIAIRE de District, paroisse d'Ouest Baton Rouge, Etat de la Louisiane — No 1049—En vertu d'un ordre de partage rendu le 22 août 1905 et d'une commission et ordre de vente, daté le 14 novembre 1905, à moi adressé par l'Honorable Vingt-et-Unième Cour Judiciaire de District, paroisse Ouest Baton Rouge, Etat de la Louisiane, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 décembre 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 2 7, borné par les rues St Philippe, Roman, Derbigny et Ursulines, désigné sur le livre d'assessement de la ville de la Nouvelle-Orléans comme lot No 19 et mesurant d'après cela trente deux pieds de face sur la rue St. Philippe par soixante dix neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Sherif civil de la Paroisse d'Orléans.
J. E. LeBlanc Jr., avocat.
18 nov—18 24—déc 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Vêtements, Marchandises Sèches, Lingerie pour hommes, etc.

Albert Cohen vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 75.946—En vertu d'un writ de fieri facias contre Albert Cohen et en faveur de Thomas Gilmore à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur lieux ci-après désignés, le SAMEDI 23 décembre 1905, à 10:30 a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Dans mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres, un grand assortiment de vêtements pour hommes et enfants, pantalons, paletots, gilets, chemises chemises de dessous, lingerie pour hommes, portemonnaies, marchandises sèches, robes, vitrines, meubles, divers, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Thomas Gilmore, avocat et demandeur en writ. 12dec—12 19 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Natale Maestri, Pro. de la Beauregard Furniture Co vs Charles Brown.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 23,680. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 16me jour de décembre 1905, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:—Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant—WM J. BRADY, Constable de la Première Cour deCité de la Nouvelle-Orléans. — Richard et Vidrine, avocats pour le demandeur.
5 déc—5 10 16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Anthony J. Barrera

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 76.889 — Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Mme M. E. Barrera et Willis P. Barrera, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Clegg & Quintero, avocats.
7 déc—7 11 16

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Margaret L. Finley, Veuve de Matthew Reilly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 76,843—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Patrick Reilly, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—P. F. Hennessey, avocat.
15 déc—15 19 24

Succession de Andrew Drysdale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 50,883—Division C—Attendu que Mme Marcelia Drysdale, femme de William J. Ennis, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Andrew Drysdale, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Robert J. Maloney, avocat.
15 déc—15 19 24

Succession de Joseph L. Herwig.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76,637—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession ci-dessus d'enregistrer leurs réclamations respectives avec les soussignés.

CANAL LOUISIANA BANK AND TRUST COMPANY,
221 rue du Camp.
E. C. L. HERWIG,
Administrateurs conjoints, 320 rue St Charles.
Girault Farrar, Miller, Dufour & Dufour, avocats.
15 nov—15 17 18 21 22 25 28 30—déc 2 5 7 9 12 13 14 15

Succession de Christian Wachenfeld.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 77,635—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. Hanno Deller, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jno. B. Fisher, avocat.
7 déc—7 11 16

Succession de Godfrey Lob.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 77,923—Division C—Attendu que Jennie Gerber, veuve de Godfrey Lob, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Godfrey Lob, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite petition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Meyer S. Dreifus, avocat.
13 déc—13 17 22

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISON SIMPLE EN BOIS BIEN PLACÉE

No 1919 rue Sixième,

Entre les rues Remparts et Dryades,

A proximité des Marchés, Ecoles, Lignes de Chars, etc.

SUCCESSION DE ARVEGA DAVIS.

No 77,471—Cour Civile de District, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 11 janvier 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour, signé le 7 déc. 1905, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certrin lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 369, (maintenant 1919) rue Sixième, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro deux cent trente (230), borné par les rues Sixième, Cinquième, Dryades et St Denis, désigné sur un dessin certificat de voyer fait par D. M. Brosnan, décédé voyer de ville, daté le 10 novembre 1888 et déposé dans les archives dudit notaire James Fraher, par le No 20, et aussi désigné par le même No 20 sur le rôle d'assessement de la ville de la Nlle-Orléans pour l'année 1888 et mesurant d'après cela en mesure américaine cinquante pieds de face à la rue Sixième la même en largeur dans le fond sur une profondeur sur un côté vers la rue Dryades de deux cents pieds quatre pouces quatre lignes et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue St Denis de deux cents pieds et quatre lignes; enregistré dans le livre des transferts 156, folio 598.

Les améliorations comprennent la maison en bois ci-dessus contenant huit chambres, la propriété ayant une grande cour sur le devant et dans le fond chemin pour voiture, etc., et est bien située.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur
10 déc—10 17 24 31—janv 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Bon Cottage Double en Bois.

Splendide voisinage pour louer.

Nos 730 et 732 avenue Washington,

Entre les rues Annonciation et Chippewa.

Conrad Kolb, Ex. Test., vs Elizabeth Meurer et al.

No 77,735—Cour Civile de District, Division D

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 11 janvier 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement lu, rendu et signé en Cour ouverte le 6me jour de décembre, 1905, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Annonciation et Chippewa, désigné par la lettre D, sur un devis annexé à un acte passé pardevant J. F. Coffey, ancien notaire, le 2 juillet 1878, lequel lot mesurant trente et un (31) pieds, onze (11) pouces de face à l'avenue Washington par cent dix [110] pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par ledit défunt Peter Hammel durant la communauté qui existait avec sa dite veuve Elizabeth Meu, de la succession de Euphemia Coffey par acte passé le 3 avril 1885 pardevant J. L. Lereche, ancien notaire, C. O. B. 121, folio 397.

Les améliorations comprenant le cottage double en bois ci-dessus contenant 6 chambres et loué à $14.00 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur, portant date égale avec l'adjudication, avec sept pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, devant être garantie par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, les taxes d'Etat pour 1905 devant être assumées par l'acquéreur au vendeur et en plus du prix de l'adjudication; l'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur et devant contenir les stipulations usuelles de cinq pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès, le transfert de l'assurance, etc. L'acquéreur devant faire 10 pour cent de dépôt comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

10 déc—10 17 24 31—jan 7 11

VENTES A L'ENCAN.

Morgan & Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Occasion Extraordinaire

De se procurer des Propriétés de valeur améliorés et non améliorées pour spéculation et placement.

Près du Parc de Ville, du "Round House" du Frisco R. R., des grandes entreprises manufacturières, etc., et peuvent être utilisées soit pour affaires ou pour résidences.

Toutes terres élevées seront offertes un lot à la fois.

Succession de Michael Biri, Sr.

No 77,182,—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Division E, daté et signé le 14 novembre 1905, et adressé à Morgan et Metzler, Encanteurs, nous vendrons à l'enchère publique, le MARDI, 19 décembre 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Vingt lots de terre, situés dans le faubourg Jackson, comprenant l'ilet No 58, lequel est borné par les rues Orléans, Murat, St Pierre et Olympia; lesdits lots étant numérotés de un à vingt, inclusivement, et mesurant comme suit.

Les lots de un à dix mesurent trente pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de soixante et onze pieds six pouces entre lignes parallèles, lot numéro un formant l'encoignure des rues Orléans et Murat, et lot numéro dix formant l'encoignure des rues Orléans et Olympia; les lots numérotés de onze à vingt mesurent trente pieds de face à la rue St Pierre sur une profondeur de soixante et onze pieds six pouces entre lignes parallèles, le lot No 11 formant l'encoignure des rues St Pierre et Olympia et le numéro vingt formant l'encoignure des rues St Pierre et Murat.

Etant la même propriété qui a été acquise par Michael Biri, Sr., de M. Anseman, par un acte de vente passé le 11 août 1851, pardevant Courbe Ledreyere, notaire. Bureau des Transferts, livre 55, folio 168.

Lequel dit ilet portant maintenant le No 591 et pour faciliter la vente a été divisé en neuf lots mesurant comme suit: Le lot No un formant l'encoignure des rues Murat et St Pierre, et mesurant 38 pieds de face à la rue Murat sur une profondeur de 112 pieds 2 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Le lot No trois formant l'encoignure des rues Murat et Orléans et mesurant 38 pieds de face à la rue Murat sur une profondeur de 112 pieds 2 pouces et 3 lignes entre lignes égales et parallèles. Le lot No 2 mesurant 38 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Murat sur une profondeur de 112 pieds, 2 pouces et 3 lignes entre lignes égales et parallèles. Le lot No 9 formant l'encoignure des rues Olympia et St Pierre et mesurant 38 pieds à la rue Olympia sur une profondeur de 112 pieds 2 pouces et 3 lignes entre lignes égales et parallèles. Le lot No 7 formant l'encoignure des rues Olympia et Orléans et mesurant 38 pieds de face à la rue Olympia sur 112 pieds 2 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 8 mesurant 38 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Olympia sur une profondeur de 112 pieds 2 pouces et 3 lignes entre lignes égales et parallèles. Les lots Nos 4 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds de face sur chacune desdites rues Orléans et Pierre sur une profondeur de 114 pieds 5 pouces et 6 lignes entre lignes égales et parallèles.

Le tout d'après le plan de H. L. Zander, ingénieur et voyer, lequel plan est annexé à et faisant partie d'actes de vente et d'après lequel plan la propriété sera vendue.

Les améliorations consistant en un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant 4 chambres, cuisine, galeries sur la façade et dans le fond, hangar grange, citerne, etc. Les améliorations se trouvent sur les lots 8 et 9.

2° Un ilet de terre désigné par le No 396, borné par les rues Napoléon, Alexander, Toulouse et St Pierre, d'après le plan de la section No deux, déposé dans le bureau du receveur de la "New Orleans Drainage Company". Etant la même propriété acquise par Michael Biri, Sr., par acte passé le 18 avril 1851 pardevant J. M. Bell, shérif de la paroisse d'Orléans, en vertu d'un writ de saisie et vente. Enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 74, folio 178.

Lequel dit ilet, maintenant portant le No 374, et pour faciliter la vente, a été divisé en 22 lots mesurant comme suit: les lots numéros un à neuf inclusivement mesurant chacun 34 pieds 5 lignes de face à la rue Henessey sur une profondeur de 125 pieds entre lignes égales et parallèles.

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Toulouse et Henessey, et le lot No 9, formant l'encoignure des rues St Pierre et Henessey, les lots Nos 12 à 20, inclusivement, et mesurant chacun 34 pieds 5 lignes de face à la rue Alexandre sur une profondeur de 125 pieds entre lignes égales et parallèles. Le lot No 12 formant l'encoignure des rues St Pierre et Alexandre et le lot No 20 formant l'encoignure des rues Alexandre et Toulouse. Les lots Nos 10 et 11 mesurant chacun 32 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur de 153 pieds 2 pouces et 2 lignes entre lignes égales et parallèles chacun. Les lots Nos 21 et 22 mesurant chacun 32 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 153 pieds 2 pouces 2 lignes entre lignes égales et parallèles; le tout d'après le plan de H. L. Zander, ingénieur et voyer, lequel plan sera annexé à et faisant partie des actes de vente et d'après lequel plan la propriété sera vendue.

Les améliorations consistant en un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant 4 chambres, hangar, galeries, etc., connu comme le No 620 rue Alexandre, et un cottage simple en bois connu comme le No 632 rue Alexandre, contenant 2 chambres, cuisine, hangar, etc., lesquelles améliorations sont sur les lots 14, 15, 16 et 17.

3° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, située dans le deuxième district de cette ville, mesurant trois cents pieds de face à chacune des rues Orléans et St Pierre sur une profondeur et façade à chacune des rues Alexander et Murat de cent quatorze pieds six pouces et sept lignes plus ou moins, comprenant tout le bloc ou ilot, désigné par le No 603, borné par lesdites rues Murat, Alexandre, Orléans et St Pierre. Enregistré au Bureau des Transferts, livre 114, folio 693.

Lequel dit ilot portant maintenant le No 585 et pour la facilité de la vente a été divisé en neuf lots mesurant comme suit:

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Alexander et St. Pierre, mesurant 38 pieds de face à la rue Alexandre par une profondeur de 112 pieds, 2 pouces et 3 lignes entre lignes égales et parallèles. Le lot No 2 formant l'encoignure des rues Alexander et Orléans et mesurant 38 pieds de face à la rue Alexander sur une profondeur de 112 pieds 2 pouces et 3 lignes entre lignes égales et parallèles. Le lot No 3 mesurant 38 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Alexander sur une profondeur de 112 pieds 2 pouces 3 lignes entre lignes égales et parallèles. Les lots 4, 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds de face sur chacune des dites rues Orléans et St Pierre par une profondeur de 114 pieds 5 pouces et 6 lignes entre lignes égales et parallèles.

Le lot numéro sept formant l'encoignure des rues Murat et Orléans et mesurant 38 pieds de face à la rue Murat sur une profondeur de 112 pieds 2 pouces 3 lignes entre lignes égales et parallèles. Le lot numéro neuf formant l'encoignure des rues Murat et St Pierre et mesurant 38 pieds de face à la rue Murat sur une profondeur de 112 pieds 2 pouces 3 lignes entre lignes égales et parallèles. Le lot No huit mesurant 38 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Murat sur une profondeur de 112 pieds 2 pouces 3 lignes entre lignes égales et parallèles.

Le tout d'après le plan de H. L. Zander, ingénieur et voyer, auquel plan sera annexé à et faisant partie des actes de vente; et d'après lequel dit plan la propriété sera vendue.

Les améliorations consistant en un cottage simple en bois, couvert en ardoises, contenant 4 chambres, hangar, galeries, etc. Les améliorations sont sur les lots 7 et 8.

4° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le 3me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec (anciennement Histoire), Bourgogne (anciennement Ursps) Remparts (anciennement Amour) et St Antoine, désigné par la lettre B, sur un plan fait par A. Surgi, ingénieur civile, daté le 12 novembre 1888 et déposé dans le bureau de Fred Zengel, notaire, d'après ledit plan ledit lot mesure en mesure américaine 21 pieds 2 pouces de face à la rue Kerlerec, par une profondeur de 62 pieds 11 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles et a une allée commune de deux pieds, huit pouces de largeur en commun avec le lot contigu C, le plus près de la rue Rempart. Enregistré au Bureau des Transferts livre 126, folio 484.

Les améliorations sont connues comme 1007 et 1009 rue Kerlerec et consistant en un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, et une bâtisse détachée dans le fond contenant une chambre de chaque côté.

Pour plus de détails voyez les plans à la Bourse.

Termes et conditions—Comptant. Les acquéreurs devant assumer les taxes pour l'année 1905 en sus et au-dessus du prix d'adjudication. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Walter G. Weiss, notaire, et faire un dépôt de 10 0[0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

MORGAN & METZLER,
Encanteurs.
Frank T. Rohensahl, avocat.
Ignace Biri, administrateur.
18 nov—18 19 26—déc 3 10 17 18 19

VENTES A L'ENCAN

Morgan & Metzler

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Succession de Jean Pierre Favro.

No 76,549—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 27 décembre 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse de vente de Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 30 novembre 1905, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes, à savoir:

1° La moitié indivisé de dix neuf terrains dans l'ilet No 1010, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, bornés par les rues Clouet, Féliciana, Célestine (maintenant Johnson) et Genius (maintenant Galves) désignées par les lots 6 à 24, inclusivement, lesquelles mesurent d'après un plan d'Edgar Pillié, voyer, le 1er juillet 1905, annexé à un inventaire de la dite succession, prise par James Boyd Grinnage, notaire, le 28 juin 1905, comme suit, à savoir:

Les lots numéros 6 à 11 inclusivement, mesurant chacun 31 pieds, plus ou moins, de face à la rue Feliciana, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 103 pieds plus ou moins d'après ledit plan, le lot numéro 11 formant l'encoignure des rues Feliciana et Génie, (maintenant Galves), le lot numéro 12 mesure 30 pieds de face à la rue Génie (maintenant Galvez), la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 170 pieds 7 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles; les lots numéros 13 à 23 inclusivement mesurent chacun 31 pieds plus ou moins de face à la rue Clouet, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 103 pieds 9 pouces, plus ou moins, d'après ledit plan entre lignes parallèles; le lot numéro 13 forme le coin de la rue Clouet et Génie (maintenant la rue Galvez), le lot numéro 23 forme le coin de la rue Clouet et de la rue Célestine (maintenant la rue Johnson), le lot numéro 24 mesure 30 pieds de face à la rue Célestine (maintenant la rue Johnson) et la même mesure dans le fond sur une profondeur de 170 pieds 7 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles

2° La moitié indivise de quinze (15) lots de terre situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, ilet 1228 borné par les rues Piété, Désiré Force et Vertu, désignés par les numéros 1 à 15 inclusivement et mesurant d'après le plan par Edgar Pillié, voyer, le 1er juillet 1905, annexé à un inventaire de ladit succession prise par James Boyd Grinnage, N. P., le 28 juin 1905, comme suit: les lots numéros 1 à 11 inclusivement mesurant chacun 31 pieds, plus ou moins, d'après le lit plan, de face à la rue Piété, la même mesure dans le fond plus ou moins, sur une profondeur de 117 pieds plus ou moins, d'après le lit plan. Les lots numéros 12 et 13 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Vertu, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 170 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles Les lots numéros 14 et 15 me urent chacun 30 pieds de face à la rue Force, la même largeur dans le fond sur une profondeur de 170 pieds 7 pouces et 3 lignes ent e lignes parallèles, d'après ledit plan. Le lot numéro 1 forme le coin des rues Piété et Force et le lot numéro 11 le coin des rues Piété et Vertu.

3° La moitié indivisé de quatorze terrains (14) lots de terre situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet numéro 1308 borné par les rues Piété, Désiré, Vertu, et une ligne sur un plan d'Edgar Pillié, voyer, le 1er juillet 1905, annexé à un inventaire de la dite succession prise par James Boyd Grinnage, notaire, le 28 juin 1905, comme la ligne de quarante arpents. Les dits lots sont désignés sur ledit plan par les numéros 1 à 14 inclusivement et mesurent comme suit, à savoir: Les lots numéros 1 à 9 inclusivement mesurent chacun 31 pieds plus ou moins de face à la rue Piété, la même mesure dans le fond, sur une profondeur de 116 pieds plus ou moins, d'après ledit plan. Le lot numéro 10 mesure 22 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Piété, 30 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la ligne du fond sur 115 pieds 10 pouces et 2 lignes sur la ligne le séparant du lot numéro 9, et 117 pieds 5 lignes de profondeur sur la ligne opposée, à savoir: la ligne de quarante arpents. Les lots numéros 13 et 14, mesurant chacun 30 pieds, plus ou moins, de face à la rue Vertu sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces, plus ou moins, entre lignes parallèles le tout d'après ledit plan Les lots numéros 11 et 12 mesurent chacun 30 pieds 7 lignes, plus ou moins, de face à la ligne de Quarante Arpents, la même largeur dans le fond sur une profondeur comme suit, à savoir: le lot numéro 11 a une profondeur sur la ligne la plus près de la rue Piété, en arrière des lots numéros 6, 7, 8, 9 et 10 de 139 pieds 3 lignes, plus ou moins, et une profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant du lot numéro 12 de 141 pieds 1 pouce et 1 ligne plus ou moins. Le lot numéro 12 a une profondeur de 141 pieds 1 pouce et 1 ligne sur la ligne le séparant du lot no 6 11, et une profondeur sur la ligne du côté opposé de la ligne de division du Faubourg Montreuil de 143 pieds 1 pouce et 7 lignes.

Termes—Comptant au moment de l'adjudication.

Actes de ventes pardevant James B Grinnage Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

E. T. Florance, avocat.
26 nov—26—déc 3 10 17 24 27

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Jolis Sites pour Batir, Rue Bienville.

Mme Barbara Mohr et als vs Mme Marguerite Fleckinger.

No 76,699 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, 19 décembre 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 3 novembre 1905 et signé le 9 novembre 1905, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la ci-après décrite propriété, à savoir:

Deux certains lots et une certaine portion de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les nos 14, 15 et 1/2 du lot 16 dans l'ilet borné par les rues Bienville, Iberville, Helena et Anthony, chacun contigus et mesurant ensemble 79 pieds 11 pouces de face à la rue Bienville par 91 pieds 7 pouces, 6''' lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot 14 étant le plus près et se trouvant à une distance de 31 pieds 11 pouces 5 lignes de la rue Hélène.

Conditions—1/3 ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et le droit de vendeur sur la propriété vendue, l'acquéreur assumant les taxes de 1905 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et payant le coût de l'acte de vente, devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

12 nov—12 19 26—déc 3 10 17 19

AVIS AUX CREANCIERS

Chas Wesner versus Leon L. Shwartz, Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 77.075—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le 1er compte trimestriel présenté par Archibald A. Marr, recevoir dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Saunders & Gurley, avocats.
9déc—9 13 18

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EXCELLENTE OCCASION POUR ENTREPRENDRE

Un Commerce d'Ecurie ou d'Entrepreneur de Pompes Funèbres!

La Grande Bâtisse à Deux Etages en Bois, Occupée Pendant Plusieurs Années Comme Etablissement d'Entrepreneur de Pompes Funèbres.

NO 1019 RUE TERPSICHORE, entre les rues Magasins et Constance.

Excellente location pour résidence ou affaire commerciale.
(Voitures, Véhicules et Chevaux seront vendus à une date plus tard.)

Succession de Elizabeth Kerrigan, veuve de Edward Duffy, No 77,770, Cour Civile de District, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur. — JEUDI, le 11 janvier 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 5 décembre 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les amé